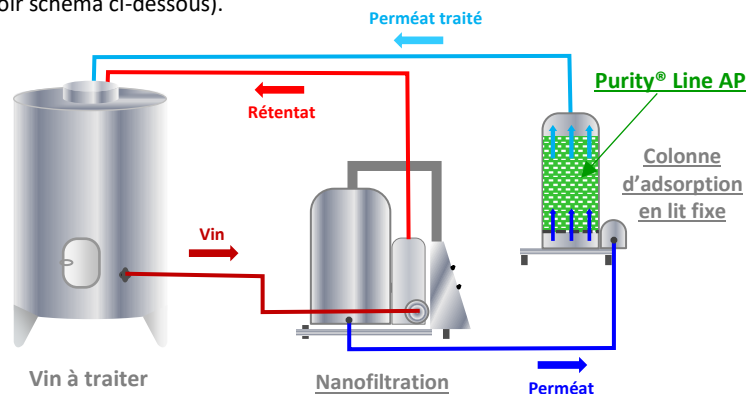




Description du produit

La contamination accidentelle des vins par *Brettanomyces bruxellensis* conduit à la production d'éthyl-4-phénol et d'éthyl-4-gaïacol dont les odeurs animales masquent les arômes des vins et altèrent profondément leur qualité organoleptique. La réglementation européenne, R(UE) 2015/1576, autorise depuis juillet 2015 le traitement des vins phénolés selon la méthode validée par l'OIV (résolution OENO 462-2014) couplant une nanofiltration du vin suivi d'un passage de la fraction "perméat" (contenant environ 75 % des phénols volatils) sur lit fixe de charbon actif. Après traitement, le perméat épuré et le rétentat sont réintroduits dans la cuve (voir schéma ci-dessous).



Principe du traitement pour la réduction des phénols volatils dans les vins par couplage nanofiltration + charbon actif

Cette méthode permet de réduire la teneur en phénols volatils en-dessous du seuil de détection olfactive (400-450 µg/l) révélant ainsi les arômes fruités du vin sans en modifier significativement les paramètres œnologiques.

Purity® Line AP est une formulation spécifique décontaminante riche en micropores, ayant une capacité d'adsorption remarquable vis-à-vis des phénols volatils. Sa composition en paillette, adaptée à une utilisation sur colonne d'adsorption en lit fixe, présente une granulométrie idéale pour une efficacité maximale sans relargage dans le vin.

La dureté mécanique élevée de Purity® Line AP ainsi que le dépoussiérage poussé réalisé lors de sa fabrication lui confèrent une propreté exceptionnelle rendant sa manipulation en cave aisée et salubre.

Produit conforme au règlement de la Commission européenne N° 934/2019 relatif aux pratiques œnologiques. L'utilisateur doit s'assurer du respect des réglementations nationales. La pureté et la qualité du produit sont testées en laboratoire.

Dosage

Remplir la colonne d'adsorption du filtre selon instructions du fabricant avec la quantité de Purity® Line AP définie pour le volume de vin à traiter puis lancer le cycle de filtration.

Modalité pour éliminer environ 50% de la teneur initiale en phénols volatils :

- Quantité de charbon : 100 g/hl de vin à traiter.
- Volume de perméat filtré = volume de vin à traiter
- Temps de contact perméat/Purity Line AP = 15 mn

Dose limite d'emploi : 100 g/hl.

Conservation

Stocker dans un local frais, sec et à l'abri des odeurs. Refermer immédiatement les emballages entamés.